



Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/15-681-923 du 28/09/2015

ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES ACADEMIQUES COMPETENTES A L'EGARD DES INSPECTEURS DE L'EDUCATION NATIONALE, DES ADJOINTS TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE FORMATION, DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Référence : articles 8 et 10 du décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

Destinataires : Mesdames et Messieurs les commissaires paritaires IEN - ATRF - ADJAENES - Tous publics

Dossier suivi par : Mme YAGUES, secrétariat de division tel. : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr - fax : 04 42 91 70 06

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les arrêtés rectoraux portant composition des commissions administratives paritaires académiques concernant certains corps gérés par la DIEPAT, pour ce qui concerne les représentants du personnel.
Ces arrêtés sont actualisés en tenant compte des mouvements de personnels intervenus à la rentrée scolaire 2015, et concernent les corps suivants :

- Inspecteurs de l'éducation nationale
- Adjointes techniques de Recherche et de Formation
- Adjointes administratives de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Directeur des Relations et des Ressources Humaines

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, et notamment son article 9
VU l'arrêté rectoral en date du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique des inspecteurs de l'éducation nationale
CONSIDÉRANT la mutation hors académie de M. LALLAI Daniel à la rentrée scolaire 2015

Rectorat

Division de l'Encadrement
et des Personnels
Administratifs et
Techniques

Secrétariat de division
2015-ienpers

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Sont désignés en qualité de **représentants des personnels** à la commission administrative paritaire académique des :

INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE	
Titulaires	Suppléants
Hors classe - Mme AUGER Marie-Christine - M. GRENET Jean-Jack	- M. GANDOIS Patrick - M. HOFFALT Olivier
Classe normale - Mme LEGAIGNOUX Nathalie - Mme NACER Fatima	- Mme TALBOT Marie-Christine - Mme PAPON Dominique

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 14 septembre 2015



Bernard BEIGNIER

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, et notamment son article 9
VU l'arrêté rectoral en date du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel à la CAPA des adjoints techniques de recherche et de formation
CONSIDÉRANT la promotion de Monsieur André MADONNA dans le corps des techniciens de recherche et de formation avec effet au 01/09/2015

A R R E T E

ARTICLE 1^{er} : Sont désignés en qualité de **représentants du personnel** à la commission administrative paritaire académique des :

Rectorat

Division de l'Encadrement
et des Personnels
Administratifs et
Techniques

Secrétariat de division
2015-atrtpers

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

ADJOINTS TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE FORMATION	
Titulaires	Suppléants
Principaux de première classe - M. MARIOTTI Jean-Paul - Mme LO GUIDICE Sylvie	- Mme DUGOURD Hélène - Mme SERRIES Hélène
Principaux de deuxième classe - M. DRIGET Olivier - Mme DURAND TROUBAT Nathalie	- Mme PARAT Sabrina - Mme JOYEUX Sandrine
Première classe - M. LAMY Jean-Louis - M. LEVEILLE Joël	- Mme MAZERAN Francette - M. ROME Patrick
Deuxième classe - Mme INEDJIAN Sandra - Mme CANU Christine	- Mme BOUARD Christiane - Mme SPALACCI Laure

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 14 septembre 2015


Bernard BEIGNIER



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, et notamment son article 9
VU l'arrêté rectoral en date du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel à la CAPA des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
CONSIDÉRANT la promotion de Madame Patricia BUCCHIERI dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur avec effet au 01/09/2015

Rectorat

Division de l'Encadrement
et des Personnels
Administratifs et
Techniques

Secrétariat de division
2015-adjpers

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Sont désignés en qualité de **représentants du personnel** à la commission administrative paritaire académique des :

ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'EDUCATION NATIONALE et de L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Titulaires	Suppléants
Principaux de 1^{ère} classe - Mme COLAZZINA Agnès - Mme GRABIT Christine	- Mme THOMAS Jacqueline - Mme ARDUINO Martine
Principaux de 2^{ème} classe - Mme GENTY Cécile - Mme ZAMOUM Ouïsa	- Mme ABEILLE Ghislaine - Mme MARIE Sylvie
1^{ère} classe - Mme VIDAL Anne-Marie - Mme SOUCHAL Nathalie	- Mme LARZILLIERE Andrée - Mme ROSA Emmanuelle
2^{ème} classe - Mme BALME Alice - Mme COMITE Marie	- Mme GUYON Nathalie - Mme TORTOSA Marianne

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 14 septembre 2015



Bernard BEIGNIER